

A l'attention de l'administration communale
Rue
Code postal – Commune
Par courrier recommandé

Concerne : Elections du 26 mai 2019 – Demande de la liste des électeurs¹

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Je soussigné(e), M. /Mme.....

agissant au nom du parti politique

demande la délivrance à titre gratuit de deux copie(s) ou exemplaire(s) (*papier/électronique*²) de la liste des électeurs de votre commune dans le cadre

de l'élection/des élections

du Parlement européen (Loi du 23 mars 1989 relative à l'élection du Parlement européen, art. 2) /

de la Chambre des représentants (Code électoral, art. 17) /

du Parlement wallon (Loi ordinaire du 16 juillet 1993 visant à achever la structure fédérale de l'Etat, art. 3, §1^{er}) /

du Parlement flamand (Loi ordinaire du 16 juillet 1993 visant à achever la structure fédérale de l'Etat, art. 3, §1^{er}) /

du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (Loi du 12 janvier 1989 réglant les modalités de l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et des membres bruxellois du Parlement flamand, art. 3bis, §1^{er}) /

des membres bruxellois du Parlement flamand (Loi du 12 janvier 1989 réglant les modalités de l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et des membres bruxellois du Parlement flamand, art. 3bis, §1^{er}) /

du Parlement de la Communauté germanophone (Loi du 6 juillet 1990 réglant les modalités de l'élection du Parlement de la Communauté germanophone, art. 7bis, §1^{er})³.

¹ Demande à adresse au plus tard le 25 février 2019 par courrier recommandé. Cette lettre constitue un modèle ; son emploi n'est pas obligatoire mais il est fortement conseillé.

² Biffer la mention inutile.

³ Mentionner l'élection concernée. Les élections étant simultanées le 26 mai 2019, seuls 2 exemplaires de la liste des électeurs sont délivrés en cas de présentation à plusieurs élections.

Dans ce cadre, le parti politique - pour lequel j'agis - s'engage à présenter une liste de candidats pour *l'élection susmentionnée/ pour les élections susmentionnées* ² dans la circonscription électorale où est située votre commune.

Si le parti politique - pour lequel j'agis - ne présente pas de candidats, il s'engage à ne pas faire usage de la liste des électeurs, fût-ce à des fins électorales, sous peine des sanctions pénales édictées à l'article 197*bis* du Code électoral.

Fait à (lieu), le (date)

(Signature)